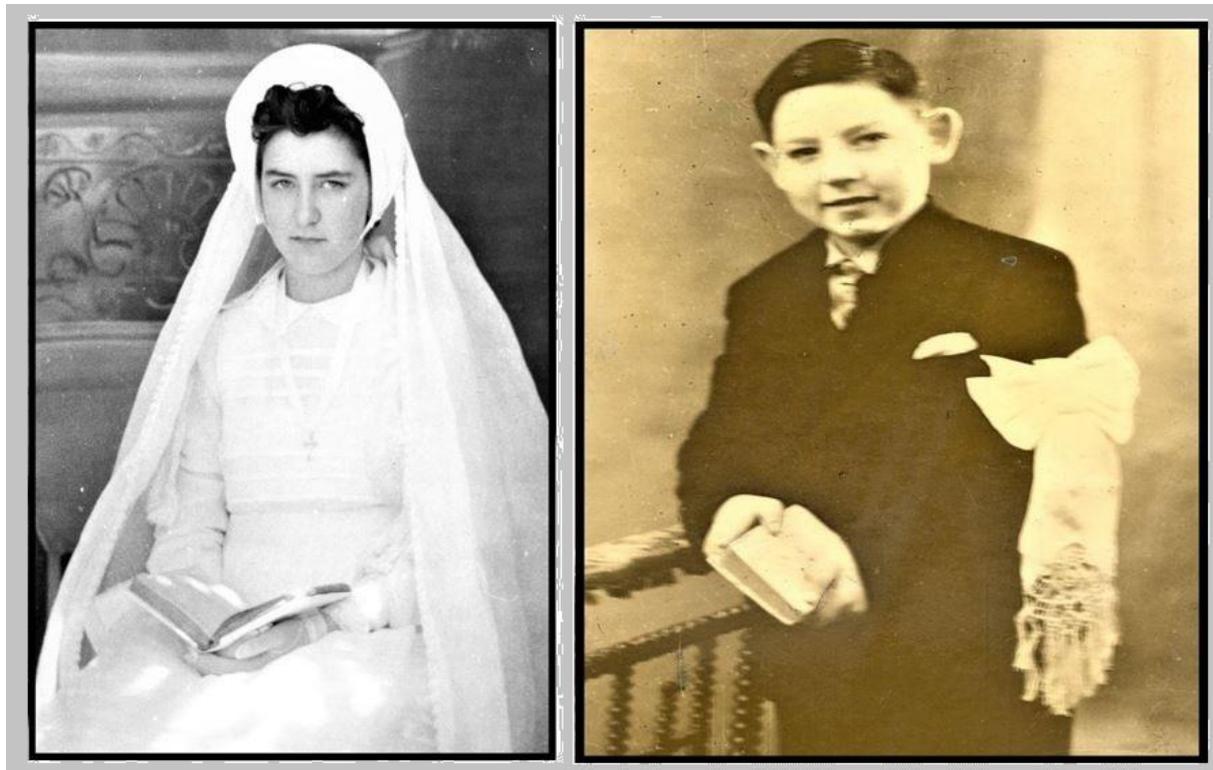


BUAIS ET SON HISTOIRE



MEMOIRES DE LOUIS GUERIN (5)

.....

La pratique religieuse à Buais de 1940 à 1960.

« A cette époque la population de Buais était très croyante et très pratiquante, le sermon de Mr le curé était très important, il dictait aux paroissiens ce qu'ils devaient croire et ce qu'ils devaient faire, bien sûr au niveau de la religion catholique et également ce qu'il était interdit de faire dans le courant de la semaine.

Il fallait aller à la messe tous les dimanches et les jours de fêtes religieuses (Pâques, l'ascension, l'Assomption, la Pentecôte, la Toussaint et Noël). Le curé préparait son sermon pour chaque dimanche, la veille de ces fêtes, il était interdit de manger de la viande ainsi que le mercredi des cendres et tous les vendredis pendant le carême. Le menu des

jours « maigres » était souvent le même : du poisson (tout le monde n'avait pas forcément les moyens d'en acheter) sinon de la galette, des légumes et tout ce qui était beaucoup plus appétissant quand nous étions enfants, les tartines de beurre, on achetait de temps en temps un fromage qu'il ne fallait pas garder longtemps l'été, il n'y avait pas de réfrigérateur, mais un garde-manger (1).

Le travail du dimanche n'était pas autorisé que pour les travaux de nécessité notamment le soir aux bestiaux principalement.

Le catéchisme n'était pas obligatoire qu'à l'âge de 7 ans, ce que le curé appelait l'âge de raison pour les enfants. Pour moi, mon père faisait partie d'une association qui s'appelait l'union catholique, il m'a envoyé au catéchisme à l'âge de 6 ans au lieu de 7 ans. Le premier jour que je suis arrivé au catéchisme le curé Sauvage (c'était son nom) m'a mis le premier alors que je n'avais encore rien n'appris ni rien récité, comme on dit, j'y suis, j'y reste, je suis donc resté jusqu'à l'âge de mes 12 ans l'année de la 2^e communion ce qui m'a valu d'être interrogé par monseigneur l'évêque le jour de la confirmation, un an après. J'étais un peu stressé comme on dit maintenant, mais j'ai réussi à répondre et j'ai eu une image représentant une colombe, ce qui représentait le St Esprit, après avoir répondu, on recevait un léger soufflet (gifle) de la part de l'évêque, c'était pour nous encourager à souffrir pour Jésus-Christ. Cela a permis à nos parents de nous dire que quand on ne voulait pas obéir, il pouvait nous donner une partie du sacrement, quelques-uns ont cessé d'aller à la messe tous les dimanches après la 2^e communion, les vêpres n'étaient pas obligatoires après les communions. (2)

Le catéchisme :

C'était le commencement de l'éducation religieuse, il fallait faire quatre années de catéchismes les examinateurs qui étaient les curés de chaque paroisse du canton, ils se partageaient les enfants de l'année, ils jugeaient si on était assez instruits pour faire la communion. Le curé classait les enfants, les plus capables de répondre étaient avec les curés les plus exigeants. Moi, j'ai eu le curé de Husson, on m'avait prévenu qu'il n'était pas commode et ceux qui ne réussissaient pas l'examen devaient faire un an de catéchisme supplémentaire, il y avait très peu de mon âge et on a tous été reçus.

La confession :

C'était quelque chose qui nous faisait un peu peur quand nous étions enfants. Il fallait s'accuser devant le prêtre dans le confessionnal de ce que l'on appelait les péchés. Comme il fallait bien dire quelques choses, on s'accusait d'avoir désobéi ou d'avoir menti ce qui nous donnait droit pour réparer la faute à une pénitence, souvent d'une dizaine de chapelet ou une autre prière. Il fallait avoir le regret de ses fautes et promettre de ne pas recommencer. Une dame entendue en confession n'avait pas bien compris : elle s'accusait d'avoir volé un fagot à sa voisine et elle a dit à son confesseur : « mettez en deux, je vais en reprendre un à mon retour ! ».

La première communion :

La semaine avant la communion, il y avait une retraite qui consistait à une révision de ce que l'on avait appris au catéchisme. Ensuite, arrivait le jour de la communion, la messe avait lieu à 10 h, c'était l'heure solaire, la cérémonie durait à peu près 2 h, il fallait être à jeun pour communier, heureusement un bon repas nous attendait à notre retour, cependant, il ne fallait pas être trop longtemps à table pour être à l'heure à l'église pour les vêpres qui avait lieu à 3 h. Les parrains et marraines étaient les premiers invités, ils offraient toujours un cadeau à leurs filleuls, c'était souvent un chapelet ou un livre de messe, quelque fois les plus généreux offraient une montre.

Les proches de la famille et des voisins étaient invités, le repas du soir se terminait souvent assez tard. Ceux qui étaient venus en voiture à cheval étaient obligés de repartir plutôt.

J'ai fait ma première communion en 1945, les années suivantes la pratique religieuse a beaucoup changé surtout après qu'il n'y a plus de curé à Buais. De nos jours, beaucoup de contraintes n'existent plus, personnellement, je ne porte aucune critique ni aucun jugement sur cette époque, c'était la continuité de ce que nos parents avaient appris et pratiqué.

Cela fait partie de l'histoire et de l'histoire de Buais.

Louis Guerin

Le garde-manger, était l'endroit où étaient déposés les aliments que quelques jours seulement avant d'être consommé. Il était constitué d'une armature en bois recouvert également de bois. Son habillage était fait d'un fin grillage genre tamis pour empêcher les insectes de venir sur les aliments ainsi que les rongeurs et les chats. Il était disposé généralement dans un endroit frais, soit un cellier ou une cave. Il était fixé à hauteur d'homme.

Le vestimentaire des communiantes. Les filles étaient habillées d'une robe blanche en mousseline avec une large ceinture et coiffées d'un long voile. Les garçons étaient revêtus d'un costume et d'un brassard sur le bras gauche. Vers les années 1954 a fin d'effacer les différences sociales l'aube blanche pour les filles comme pour les garçons fut imposée.

.....

D'après le texte écrit par Louis Guérin, en avril 2021.

Mise en page par Jean-Pierre Hamon, en mai 2021.

Complément d'informations : Web

Archives du moulin de Buais.

Illustrations fournies par Louis Guerin, représentant sa cousine Nicole Foulon, communicante en 1956 et son cousin Jean-Claude Foulon, communicant en 1950.

